

L'UNIVERSITE DU XXI^{ème} SIECLE ET LE DEVELOPPEMENT

Colloque



L'UNIVERSITE DU XXI^{ème} SIECLE ET LE DEVELOPPEMENT

Actes du colloque organisé par
l'Université de Sfax pour le Sud

en collaboration avec
la Chambre de Commerce et d'Industrie de Sfax

Université de Sfax
Pour le Sud

Chambre de Commerce
et d'Industrie de Sfax

L'UNIVERSITE DU XXI^{ème} SIECLE ET LE DEVELOPPEMENT

*Actes du colloque international
organisé les 27 et 28 Novembre 1998 à Sfax*

Centre de Publication Universitaire

2000

TABLE DES MATIÈRES

Avant-propos.....	IX
Hamed BEN DHIA , Président de l'USS et Abdessalem BEN AYED , Président de la CCIS	

SESSION N° I : L'UNIVERSITE ET LE DEVELOPPEMENT

La Technologie, l'Innovation et le Transfert : Rôle des pôles universitaires régionaux	3
Hamed BEN DHIA , Président de l'Université de Sfax pour le Sud	
L'Enseignement supérieur : entre les Rigidités administratives, l'Enseignement de masse et la Globalisation.....	11
Riadh ZGHAL , FSEG-Université de Sfax pour le Sud	
Formation continue et éducation permanente, une opportunité pour le Développement de l'Université.....	27
Christian GUERIN , CREUFOP Université Montpellier II	
L'Université du XXI ^{ème} Siècle : Choix et Exigences.....	31
Ghanem MARRAKCHI , INSA de Lyon	
L'Université maghrébine à l'orée du 3 ^{ème} millénaire.....	39
Mohamed BEN SALAH , Université d'Oran Es Senia Algérie	
De l'Université à l'Université de Gestion : Réflexions sur la Pédagogie, cas de l'Enseignement par Stratégie.....	49
Wafa KHLIF et Zohra BOUSNINA , ISCAE-ISG de Tunis	
Crise budgétaire à l'Université Radford : qui paie et qui bénéficie ?	69
Karima MARRAKCHI , FSEG-Université de Sfax pour le Sud	

SESSION N° II : L'UNIVERSITE ET LE PARTENARIAT AVEC L'ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE

Université et Entreprises partenaires dans l'apprentissage d'un avenir complexe.....	95
Ingid BRUNSTEIN , Université R. Schuman de Strasbourg	
L'Université tunisienne à la croisée des chemins : Discussion du Rapport de la Banque mondiale sur l'Enseignement supérieur en Tunisie (1998)	111
Karim BEN KAHLA , ESC de Tunis	
Communiquer, Intéresser et concrétiser : Les Entreprises à l'Université... Gérard PERRIER et Pierre BATTESTI , ESIGEC-Université de Savoie	165
L'Enseignement supérieur entre l'économique et le social.....	169
Aida BOUDHRIS , ESC-ISCAE de Tunis	

**SESSION N° III : L'UNIVERSITE ET LA RECHERCHE-
DEVELOPPEMENT**

Université et Développement technologique.....	209
François PECCOUD , Université de Technologie de Compiègne	
La Recherche en Tunisie : Etat et Perspectives.....	215
Radhouane ELLOUZE , Centre de Biotechnologie de Sfax	
Le Développement par la Formation et la Recherche universitaire à l'étranger.....	221
Abdallah GABSI , Université le Mirail Toulouse III et Slim KHALBOUS , Université des Sciences sociales Toulouse I	
Nouveaux savoirs, nouvelles articulations/recherche universitaire et industrie.....	243
Hocine KHALFAOUI , CREAD-Alger articulations	

ANNEXES

Comité d'Organisation & Comité d'Honneur.....	257
Ordre alphabétique des Abréviations.....	258
Liste des Intervenants.....	259
Liste des Participants.....	260

AVANT-PROPOS

L'Université, instrument incontournable de développement.... peu de personnes sensées en doutent encore...

Seulement les fondements du développement changent, et l'Université doit donc s'inscrire dans une dynamique de rencontre des besoins d'une cible glissante.

Une telle tâche ne peut se négocier et aboutir que s'il y a un minimum de concertation entre le trio majeur composé de l'Universitaire-chercheur, de l'industriel-investisseur et du décideur-politique.

C'est à cet objectif que tente de répondre notre approche et les nombreuses actions communes entreprises entre l'Université et la Chambre de Commerce de Sfax avec un encouragement sans limite des autorités nationales et régionales.

La présente joute n'est qu'un maillon supplémentaire jalonnant une route initiée durant la dernière décennie et heureusement balisée, plus par des réussites que par des échecs.

Volontairement axé sur le défi de l'Université du 3ème millénaire, notre colloque focalise principalement sur les ponts durables à jeter entre les partenaires industriels et universitaires, tout en identifiant les mécanismes et moyens pour y parvenir. Une telle œuvre interpelle autant la composante économique qu'éducationnelle de notre société, les expériences tentées ailleurs ne peuvent être qu'un plus de taille à considérer afin d'édifier une démarche nationale imbue de sa réalité, ouverte sur l'autre, grandement ambitieuse et confiante dans l'avenir de notre pays.

L'engouement montré par toutes les parties touchées ne peut que nous reconforter et nous encourager à persévérer dans cette direction.

Le Développement des sciences et de la technologie, la demande accrue pour l'enseignement supérieur et l'attente de plus en plus ciblée de l'industrie placent désormais l'Université dans une position stratégique. Pour contribuer aux débats relatifs à cette nouvelle donne, l'USS et la CCIS organisent ce colloque où les participants auront à débattre sur des questions aussi importantes que : l'Université et le Développement, l'Université et le Partenariat avec l'Environnement économique, l'Université et la Recherche Développement économique.

Tous ces textes sont sous l'exclusive responsabilité de leurs auteurs. Les lecteurs voudront bien nous excuser de certaines fautes typographiques dues à une incompatibilité de logiciels.

- Textes compilés par : Service des Bibliothèques à l'USS

LE DEVELOPPEMENT PAR LA FORMATION ET LA RECHERCHE UNIVERSITAIRE A L'ETRANGER

Abdallah GABSI

Chercheur au LESC-ERESI
(Laboratoire d'Ecologie Sociale et
Culturelle) Université Le Mirail
Toulouse III. Président de l'URBM
(Unité de Recherche sur le Bassin
Méditerranéen)

Slim KHALBOUS

Chercheur au centre de recherche GDO
(Gestion et développement des
Organisations) Université des Sciences
Sociales Toulouse I., Président du
CRITT (Cercle de Recherche
Interdisciplinaire Tunisien de Toulouse)

*" Abou el Kâcem ben Zaytoun partit de Tunisie pour visiter l'Orient. Il y
rencontra les élèves d'Ibn Al Khatib (Ar-Râzi), travailla avec eux et apprit
leur méthode. Il devint versé dans les sciences intellectuelles et traditionnelles.
Puis il revint à Tunis, avec beaucoup de connaissances et un système
d'enseignement. " Ibn KHALDOUN (1377)****

INTRODUCTION

La mondialisation des économies se renforce, les intégrations géopolitiques déjà en cours s'approfondissent, l'internationalisation des échanges se généralise. Ces phénomènes se conjuguent pour relancer l'ouverture internationale des universités et lui donner un rôle stratégique. L'objectif principal de ce papier est de présenter les principaux apports et limites d'un système de formation et de recherche universitaire à l'étranger. A travers le cas de la Tunisie plusieurs illustrations seront présentées. En effet, entre le degré de développement scientifique national et celui de l'intégration à l'échelle internationale des universités des pays en développement, la prise en considération d'un niveau intermédiaire s'impose. Il s'agit de la formation universitaire à l'étranger. La question fondamentale est de savoir si le système actuel de

***« Al Muqaddima. Discours sur l'Histoire universelle », Traduit de l'arabe par Vincent Monteil (1997), édition THESAURUS SINDBAD. Page 689.

la formation et de la recherche à l'étranger répond aux objectifs attendus de l'Université du 21^{ème} siècle et s'il intègre dans sa conception le processus de la mondialisation.

L'article s'articule autour de deux grandes parties, dans la première il s'agit de déterminer un cadre théorique et conceptuel dans lequel on peut analyser et évaluer les systèmes de formation universitaire à l'étranger, et dans la deuxième partie il s'agit de préciser les conditions de la réussite d'un système de formation universitaire à l'étranger et de proposer quelques orientations.

I.1. Le choix d'une formation universitaire à l'étranger.

Dans le cadre de notre analyse, nous nous intéressons exclusivement à la formation universitaire à l'étranger réalisée en tant que choix volontaire. En effet, la notion de choix universitaire comporte deux dimensions au moins, une dimension individuelle qui correspond à un choix d'études plus ou moins volontaire, et une dimension politique qui correspond à un choix de système de formation universitaire. Il existe deux grandes catégories de choix : soit une formation à l'étranger totale, si l'individu suit l'ensemble de son cursus universitaire en dehors de son pays d'origine, soit une formation à l'étranger partielle, si l'individu suit une phase de scolarisation dans son pays d'origine et une autre complémentaire dans un pays étranger. La notion d'étranger se rapporte ici à un environnement différent du pays d'origine (ou pays de nationalité) pour sa langue parlée et écrite, ses habitudes et modes de vie.

L'individu et sa Culture se trouvent donc au cœur même de ce système. Cette relation se situe au point de rencontre de plusieurs disciplines scientifiques : la Psychologie, la Sociologie, l'Anthropologie ... et chacune se réserve l'étude d'un angle particulier. Cependant, toutes s'accordent à dire que " L'éducation des enfants, si tant est qu'elle est consciente de ces buts, est toujours dirigée en vue de les préparer à la place qu'ils occuperont dans la société¹ ". Plus complexe encore, l'interaction de plus en plus courante entre les cultures a favorisé l'émergence récente de l'Interculturel modifiant les approches classiques. Le principe général des recherches interculturelles est de " veiller à ce que la différence culturelle, partout où elle se rencontre, ouvre à la

¹ FILLOUX. J-C, « Ralph Linton et l'évolution de l'anthropologie culturelle » p xxxvi, in

communication au lieu de se convertir en une barrière² ". L'évocation de cette dimension en terme pédagogique³ est particulièrement intéressante pour l'étude du système de formation universitaire à l'étranger. En effet, l'étudiant "immigrant" se heurte à plusieurs efforts d'adaptation, particulièrement en arrivant dans le pays d'accueil, mais aussi au retour, surtout lorsque l'absence a été prolongé et que la coupure avec le monde universitaire et professionnel du pays d'origine a été totale. D'autre part, cette interaction culturelle affecte aussi les institutions, en premier lieu l'Université qu'il convient d'entendre ici comme "tout le système de formation des cadres d'un pays donné, même si tel ou tel élément de ce système (grandes écoles, instituts etc.) est administrativement distinct de ce qui est officiellement dénommé Université⁴ ". Si par nature l'Université a une vocation internationale, celle ci doit se faire avec le respect des systèmes éducatifs des pays participants aux échanges universitaires internationaux.

Quelles que soient les motivations initiales du choix d'une formation universitaire à l'étranger, celle-ci influence sans aucun doute l'individu d'une part, et le pays d'origine d'autre part.

Pour un individu, le choix d'une formation universitaire à l'étranger peut recouvrir plusieurs réalités à la fois:

- *éducative*, par la recherche de connaissances peu développées dans le pays d'origine ;
- *sociale*, relative à la valorisation des études à l'étranger dans le pays d'origine ;
- *culturelle*, par la recherche de nouvelles expériences ;
- *personnelle*, comme la double nationalité par exemple ;
- et - *économique*, relative à la recherche du profit.

Pour le pays d'origine, les effets sont plus complexes car ils dépendent de plusieurs facteurs à la fois. En effet, les retombées du choix d'un système de formation universitaire à l'étranger dépendent

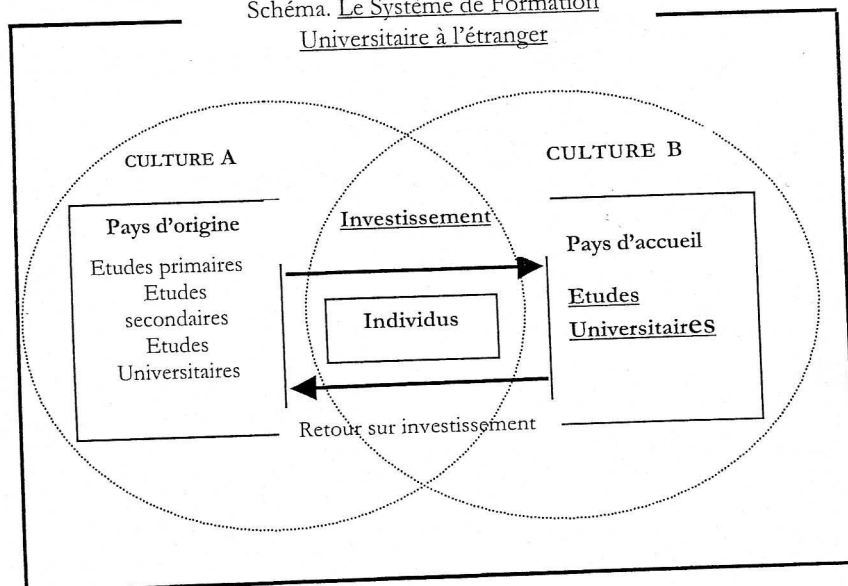
² CAMILLERI. C, « La psychologie interculturelle » pp 91-119, in TAPIA. C [sous la direction de] (1996), « Introduction à la psychologie sociale », Les éditions d'Organisation.

³ CAMILLERI. C (1993), « Les conditions structurelles de l'interculturel », Revue Française de Pédagogie, n°103, pp 43-50.

⁴ JOUVE. E et TEVODJRE. A [sous la direction de] (1982), « Université et développement solidaire », Berger-Levrault, Institut International d'Etudes Sociales.

essentiellement de deux éléments : le premier est sa conception de départ, c'est-à-dire, est-ce que le système est conçu comme une simple "consommation" de l'éducation à l'étranger, parallèlement au système d'éducation national, ou bien comme un "investissement international" en ressources humaines? (voir le schéma ci-dessous). Le second élément est la capacité de ce système à réintégrer l'ensemble des individus ayant reçu une formation à l'étranger dans leur société d'origine, de telle sorte que le système de formation universitaire à l'étranger permette d'enrichir la société, sans provoquer des phénomènes négatifs comme la fuite des cerveaux⁵ ou la déculturation.

Schéma. Le Système de Formation
Universitaire à l'étranger



A l'aube du 21ème siècle, la plus grande illustration d'un choix politique est le système de formation universitaire internationale qui se met en place entre les pays européens : "l'Europe des Universités"⁶. La Commission, le Conseil et le Parlement européen ont décidé des programmes destinés à développer l'apprentissage des langues communautaires, les échanges d'enseignants chercheurs, d'administrateurs universitaires et d'étudiants, aussi des projets de recherche communs et des études sur les relations entre les universités et

⁵ GABSI Abdallah (1993), « L'Elite Scientifique Arabe en France : le cas de la ville de Toulouse », Horizons Maghrébins n° 20/21 Université Toulouse le Mirail. pp 146-163.
⁶ Comité National d'Evaluation (1991), « Universités : les chances de l'ouverture »,

les entreprises, au sein de la Communauté. Par exemples, les programmes ERASMUS pour promouvoir la mobilité des étudiants, COMEIT pour stimuler la coopération des universités avec les entreprises dans le domaine des nouvelles technologies, LINGUA pour faciliter l'apprentissage des langues des autres pays de la Communauté, ainsi que le réseau EURYDICE et le programme ARION pour renforcer la coopération entre les institutions éducatives et entre les éducateurs européens. Cette politique de coopération universitaire intra-communautaire se fera sans doute au détriment des pays en développement, si ces derniers ne prennent pas les dispositions nécessaires pour se comporter en partenaire. En effet, les échanges scientifiques entre pays inégalement développés ne pourront être productifs pour les pays les moins développés, que si ils sont pensés comme partie intégrante du système de formation et de recherche global d'un pays, et non pas comme des échanges entre groupes d'individus isolées.

Dans la section suivante, nous allons conceptualiser les différents éléments qui permettent d'évaluer un système de formation universitaire à l'étranger. La Tunisie sera considérée comme exemple de pays d'origine et la France comme exemple de pays d'accueil.

1.2. L'évaluation d'une formation universitaire à l'étranger.

Toute stratégie politique conditionne le développement de plusieurs domaines en interaction. Il est donc très souhaitable d'évaluer régulièrement la contribution de la formation universitaire à l'étranger dans le cadre du développement du système de formation universitaire d'un pays. Nous présentons ci-dessous un cadre conceptuel d'évaluation selon deux dimensions (l'individu et le pays d'origine) et trois niveaux de développement (1. Culturel et Personnel, 2. Universitaire et Scientifique, 3. Economique et Professionnel).

Tableau 1. Un cadre conceptuel d'évaluation

Domaines de développement	Dimensions d'évaluation	
	Le pays d'origine :	L'individu:
	Universitaire	Scientifique
	Socioculturel	Personnel
	Economique	Professionnel

En dix ans, du fait de son seul développement quantitatif (voir le tableau 2 ci-dessous), le système universitaire et scientifique tunisien a été complètement remis en cause dans ses finalités et dans son organisation⁷. Dans ce contexte de reconstruction et de modernisation, parallèle à une expansion et une ouverture économique, les esprits semblent évoluer progressivement dans le sens d'une meilleure compréhension du rôle stratégique de l'Université et de la Recherche Scientifique en tant que: " producteur de savoir, formateur des élites du pays et pourvoyeur de culture⁸".

Tableau 2. Les effectifs des étudiants tunisiens

Année :	1989-1990	1997-1998	2001(estimation)	2006 (estimation)
Effectif en Tunisie:	45.000	150.000	205.000	275.000
Effectif en France:	7.100	5.400	?	?

Une analyse à partir des informations disponibles - encore bien fragmentaires -, permet de constater la tendance inverse dans l'évolution des effectifs. La baisse des effectifs en France n'est pas due à une politique délibérée de la part de la Tunisie. En effet, elle est due d'une part, au pays d'accueil qui, comme tous les pays européens, limite de plus en plus les séjours estudiantins des pays hors CEE ; et d'autre part, au faible nombre de projets bilatéraux dans le cadre d'échanges entre institutions, par rapport aux inscriptions individuelles. S'inscrire individuellement à l'étranger n'est pas chose aisée même lorsqu'on a les moyens ou on dispose d'une bourse, car il faut obtenir le visa d'études, une inscription préalable dans une Université, beaucoup de relations sur place⁹... La répartition par cycle des étudiants tunisiens en France nous donne davantage de précision.

Tableau 3. Les effectifs des étudiants tunisiens en France

Cycle :	1 ^{er} cycle toutes disciplines	2 ^{ème} cycle toutes disciplines	Ecoles d'ingénieur	3 ^{ème} cycle toutes disciplines	Total
Effectif :	1300	1200	500	2400	5400

⁷ REALITES (n°662), « *A cœur ouvert avec Dali Jazj* », du 20 au 26 /8/1998. pp 14-17.

⁸ SCHWARTZ. L [sous la direction de] (1987), « *Où va l'Université ?* », Rapport du Comité national d'évaluation, Gallimard.

^a Les chiffres (arrondis) proviennent de différentes sources du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Mission Universitaire et Educative de Tunisie en France.

⁹ BOUGUERRA. M.L, « Etudier à l'étranger » p 405, in LACOSTE. C et Y [sous la direction de] (1991), « *L'Etat du Maghreb* », Cérès Production.

Pour un jeune, au-delà des compétences scientifiques acquises plusieurs autres éléments contribuent à l'évolution de sa personnalité comme la pratique courante d'une langue étrangère, la reconnaissance et l'intégration de signes socioculturels différents, l'apprentissage de la mobilité... Cependant, un jeune adulte de 18 ou 20 ans n'a pas encore la personnalité complètement affirmée, en général, il commence tout juste à intégrer la société civile, et il prend petit à petit conscience de sa culture et de la société dans laquelle il vit. Pour ces raisons socioculturelles, et grâce au niveau atteint par l'enseignement supérieur du 1er et 2ème cycle en Tunisie, un niveau qui tient bien les comparaisons avec les systèmes éducatifs les plus évolués, il semble préférable de privilégier l'enseignement tunisien pour les premières années du supérieur et encourager parallèlement, toutes les possibilités de courts séjours à l'étranger sous forme de stage d'entreprise, ou stage universitaire. Après 4 à 5 ans d'expérience universitaire le jeune adulte qui souhaite poursuivre ses études à l'étranger, est non seulement capable de mieux s'adapter à la vie à l'étranger, mais il est également plus mûr pour effectuer les choix qui correspondent le plus à sa vocation. Enfin c'est un citoyen qui a une meilleure connaissance de sa société et qui saura mieux apprécier les réalités de la société d'accueil où il développera encore son savoir au niveau du 3ème cycle et des études doctorales qui sont par nature des domaines d'échange au niveau international.

Cette position est soutenue notamment par le bons niveaux des ingénieurs et des chercheurs tunisiens à l'étranger. Un chiffre peut particulièrement l'illustrer: le nombre de thèses soutenues annuellement par les Tunisiens en France représente en moyenne 6,2 % de la production scientifique de tous les chercheurs étrangers en France¹⁰, c'est-à-dire, que sur 1000 thèses soutenues en France (toutes nationalités confondues) en moyenne 25 sont réalisées par des tunisiens, ce chiffre est considérable, mais il faut éviter de se laisser abuser par des constats quantitatifs apparemment très bons. En effet, les possibilités qui se présentaient pour la majorité des chercheurs à la fin de leurs études ou au bout de quelques années d'expérience professionnelle, se résumaient essentiellement à deux cas. _ Soit ils décident de s'installer définitivement à l'étranger et de considérer leur pays uniquement comme leur lieu de vacances. _ Soit ils retournent au bercail, (en particulier ceux qui y conservent un lien familial fort) mais s'éloignent petit à petit de la

10 Ministère de l'Enseignement Supérieur (1998d), « Les étudiants tunisiens en France », Mission Universitaire et
Etudes de Tunisie

recherche scientifique faute de débouchés. Dans les deux cas, la Tunisie est perdante. Résultat : la plupart des découvertes et des connaissances des chercheurs et ingénieurs tunisiens sont exploitées ailleurs, au profit d'entreprises et de pays étrangers.

Ce cycle contre-productif socialement et surtout économiquement s'inverse petit à petit, d'abord par la réforme du recrutement universitaire¹¹: entre 1996 et 1997, environ 160 tunisiens diplômés de l'Université française ont été recrutés, dont 89 Maîtres-assistants, ce qui représente 80% du recrutement dans ce grade. Cette réforme est d'autant plus nécessaire vu les besoins très importants en effectifs d'enseignants qui devront doubler d'ici 2001-2002. Ensuite par la réforme juridique¹²: les deux articles (19 et 20) de la loi d'orientation de la recherche et du développement technologique, confirment que les chercheurs tunisiens résidents à l'étranger sont bien des acteurs à part entière de la nouvelle politique de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique. Leurs apports sont particulièrement importants dans le cadre du développement de la coopération internationale. Leur présence à l'étranger permet de mieux coordonner et de faciliter les actions d'échange entre la Tunisie et l'étranger. Cependant, c'est la motivation et l'encadrement des chercheurs, qui permettra de créer une vraie dynamique d'actions et une synergie de compétences qui convergeront vers la Tunisie. Certaines réticences parfois ressenties par ces derniers, sont dues à la persistance de certains préjugés négatifs sur l'enseignement supérieur et la recherche scientifique en Tunisie, certes souvent justifiés. Mais en réalité, ces préjugés sont dus surtout aux manques d'informations et d'encadrements.

Ainsi, la nécessaire ouverture des pays en développements sur la mondialisation n'implique pas l'uniformisation des systèmes politique, éducatif et de recherche. Le défi majeur est de construire un modèle intellectuellement autonome d'enseignement supérieur et de recherche scientifique, adapté aux besoins, aux moyens, aux atouts, et aux richesses culturelles de chaque pays, dans un cadre global d'échange international. Ceci est d'autant plus important que le choix des partenaires s'avère parfois délicat car le modèle du système occidental " suscite notamment la formation d'une élite académique locale beaucoup plus soucieuse de

11 Ministère de l'Enseignement Supérieur (1998b), « Le recrutement dans l'enseignement supérieur de Tunisie », Mission Universitaire et Educative de Tunisie en France.

12 Loi d'Orientation N°96-6 du 31 janvier, relative à la Recherche Scientifique et au

En dix ans, du fait de son seul développement quantitatif (voir le tableau 2 ci-dessous), le système universitaire et scientifique tunisien a été complètement remis en cause dans ses finalités et dans son organisation⁷. Dans ce contexte de reconstruction et de modernisation, parallèle à une expansion et une ouverture économique, les esprits semblent évoluer progressivement dans le sens d'une meilleure compréhension du rôle stratégique de l'Université et de la Recherche Scientifique en tant que: " producteur de savoir, formateur des élites du pays et pourvoyeur de culture⁸".

Tableau 2. Les effectifs des étudiants tunisiens

Année :	1989-1990	1997-1998	2001(estimation)	2006 (estimation)
Effectif en Tunisie:	45.000	150.000	205.000	275.000
Effectif en France:	7.100	5.400	?	?

Une analyse à partir des informations disponibles - encore bien fragmentaires -, permet de constater la tendance inverse dans l'évolution des effectifs. La baisse des effectifs en France n'est pas due à une politique délibérée de la part de la Tunisie. En effet, elle est due d'une part, au pays d'accueil qui, comme tous les pays européens, limite de plus en plus les séjours étudiants des pays hors CEE ; et d'autre part, au faible nombre de projets bilatéraux dans le cadre d'échanges entre institutions, par rapport aux inscriptions individuelles. S'inscrire individuellement à l'étranger n'est pas chose aisée même lorsqu'on a les moyens ou on dispose d'une bourse, car il faut obtenir le visa d'études, une inscription préalable dans une Université, beaucoup de relations sur place⁹... La répartition par cycle des étudiants tunisiens en France nous donne davantage de précision.

Tableau 3. Les effectifs des étudiants tunisiens en France

Cycle :	1 ^{er} cycle toutes disciplines	2 ^{ème} cycle toutes disciplines	Ecoles d'ingénieur	3 ^{ème} cycle toutes disciplines	Total
Effectif :	1300	1200	500	2400	5400

⁷ REALITES (n°662), « *A cœur ouvert avec Dali Jazj* », du 20 au 26 /8/1998. pp 14-17.

⁸ SCHWARTZ. L [sous la direction de] (1987), « *Où va l'Université ?* », Rapport du Comité national d'évaluation, Gallimard.

^a Les chiffres (arrondis) proviennent de différentes sources du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Mission Universitaire et Educative de Tunisie en France.

⁹ BOUGUERRA. M.L, « Etudier à l'étranger » p 405, in LACOSTE. C et Y [sous la direction de] (1991), « *L'Etat du Maghreb* », Cérès Production.

recherche scientifique faute de débouchés. Dans les deux cas, la Tunisie est perdante. Résultat : la plupart des découvertes et des connaissances des chercheurs et ingénieurs tunisiens sont exploitées ailleurs, au profit d'entreprises et de pays étrangers.

Ce cycle contre-productif socialement et surtout économiquement s'inverse petit à petit, d'abord par la réforme du recrutement universitaire¹¹: entre 1996 et 1997, environ 160 tunisiens diplômés de l'Université française ont été recrutés, dont 89 Maîtres-assistants, ce qui représente 80% du recrutement dans ce grade. Cette réforme est d'autant plus nécessaire vu les besoins très importants en effectifs d'enseignants qui devront doubler d'ici 2001-2002. Ensuite par la réforme juridique¹²: les deux articles (19 et 20) de la loi d'orientation de la recherche et du développement technologique, confirment que les chercheurs tunisiens résidents à l'étranger sont bien des acteurs à part entière de la nouvelle politique de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique. Leurs apports sont particulièrement importants dans le cadre du développement de la coopération internationale. Leur présence à l'étranger permet de mieux coordonner et de faciliter les actions d'échange entre la Tunisie et l'étranger. Cependant, c'est la motivation et l'encadrement des chercheurs, qui permettra de créer une vraie dynamique d'actions et une synergie de compétences qui convergeront vers la Tunisie. Certaines réticences parfois ressenties par ces derniers, sont dues à la persistance de certains préjugés négatifs sur l'enseignement supérieur et la recherche scientifique en Tunisie, certes souvent justifiés. Mais en réalité, ces préjugés sont dus surtout aux manques d'informations et d'encadrements.

Ainsi, la nécessaire ouverture des pays en développements sur la mondialisation n'implique pas l'uniformisation des systèmes politique, éducatif et de recherche. Le défi majeur est de construire un modèle intellectuellement autonome d'enseignement supérieur et de recherche scientifique, adapté aux besoins, aux moyens, aux atouts, et aux richesses culturelles de chaque pays, dans un cadre global d'échange international. Ceci est d'autant plus important que le choix des partenaires s'avère parfois délicat car le modèle du système occidental " suscite notamment la formation d'une élite académique locale beaucoup plus soucieuse de

11 Ministère de l'Enseignement Supérieur (1998b), « Le recrutement dans l'enseignement supérieur de Tunisie », *Mission Universitaire et Educative de Tunisie en France*.

12 Loi d'Orientation N°96-6 du 31 janvier, relative à la Recherche Scientifique et au

s'intégrer dans le monde universitaire occidental, à travers le discours sur 'le niveau international', que de servir les besoins prioritaires¹³ des échanges scientifiques entre pays inégalement développés.

Cependant, le passage d'une formation universitaire à l'étranger, individuelle et dispersée, vers une vraie dimension internationale de l'Université en développement, se heurte inévitablement aux blocages que constituent les mentalités et les comportements, ainsi que les systèmes établis. Ces systèmes sont-ils disposés à inverser une telle démarche ? Comment aller plus loin, après le diagnostic, vers un développement durable ? C'est à ce type de questions que tentera de répondre la deuxième partie de cette recherche.

II.1. La Coopération Universitaire: entre la tradition et la modernité.

De la coopération au partenariat (bilatérale, multilatérale, méditerranéenne, Nord-Sud etc.) découlent des échanges indispensables à la consolidation des relations entre les Etats ou des groupes d'Etats. Mais, à l'ère où le processus de la mondialisation s'étend, la coopération traditionnelle doit évoluer en prenant des formes nouvelles pour répondre à de nouveaux objectifs.

La Tunisie est parmi les pays en développement connaissant aujourd'hui une explosion démographique à l'origine de l'explosion universitaire qui pourrait affecter la qualité actuellement reconnue à l'enseignement assuré par les établissements universitaires locaux. Les pays développés frappés par la crise ont freiné et contrôlé l'immigration non seulement de la main d'œuvre mais aussi de la population étudiante venant notamment des pays du Sud¹⁴. La mondialisation suppose que l'on remette en cause les différentes frontières qui existent. Les entreprises sont appelées à agir là où leurs intérêts les guident. Quelles nouvelles stratégies communes doivent adopter les Etats pour que de leurs échanges culturels, scientifiques et techniques, se dégage

¹³ CHESNEAUX. J, « Universités des pays développés et tiers monde » p 81, in JOUVE. E et TEVODJRE. (1982) op. cit.

¹⁴ BELLAGH. M.A, SAMRAKANDI. M.H et GABSI. A (1986), « Insertion et formation des étudiants étrangers dans les systèmes d'enseignement supérieur. Le cas des étudiants maghrébins », Horizons Maghrébins n° 7/8. Université Toulouse Le Mirail. nn

pour l'ensemble de ces Etats, un effet de synergie au niveau économique notamment¹⁵ ?

La mondialisation amènerait à mettre en relation des pays différents particulièrement à travers leurs entreprises dont les potentialités sont généralement inégales. La procédure préalable de mise à niveau à laquelle s'est attachée notamment la Tunisie s'avère indispensable pour atténuer les divergences. L'Université serait, parmi les institutions nécessaire à sa réalisation. Les réformes ne manquent pas, elles visent toutes à l'amélioration du rendement global de l'enseignement supérieur. Pour réaliser cet objectif, il faut tout d'abord que l'Université tunisienne soit apte à le faire au même titre que celle des pays rencontrés dans le contexte de la mondialisation. Cela suppose aussi qu'elle dispose des mêmes moyens et qu'elle fournisse le même produit au service de l'économie et de sa dynamisation.

Une réflexion s'impose sur l'Université elle-même en tant qu'institution de formation et sur ses relations avec son propre environnement, c'est-à-dire les relations entre les universités nationales et étrangères d'une part et entre l'Université et les acteurs socio-économiques, financiers, juridiques, administratifs, politiques... d'autre part. L'Université tunisienne, comme bien d'autres institutions, a connu un développement spectaculaire tant au niveau quantitatif que qualitatif. Faut-il rappeler qu'au seuil de l'indépendance la Tunisie ne comptait que mille étudiants formés principalement dans les universités françaises¹⁶. La Tunisie a toujours cherché à s'insérer dans le concert des pays développés. Elle ne cesse de s'ouvrir sur l'extérieur tant sur le plan économique que scientifique et technique. Elle envoie ses étudiants à l'étranger et notamment en France en raison de l'absence ou de l'insuffisance des infrastructures de l'enseignement supérieur. La coopération universitaire Tunisie-France, par exemple, concerne la formation et la recherche, les étudiants et les enseignants, les universités et les projets. Face à l'évolution croissante et rapide des étudiants (voir tableau), la formation d'enseignants et de chercheurs devient une nécessité de premier ordre. Il va falloir, pour la prochaine décennie, former 6000

¹⁵ GABSI. A (1986), « Les relations Nord-Sud: le cas CEE-Tunisie », Thèse de doctorat en Droit public, Etudes Internationales et Européennes. Université Toulouse I. 649 pages.

¹⁶ BENSEDRINE. S et GEISER.V (1997), « Les diplômés à la sortie de l'Université. Devenir social et stratégies d'insertion professionnelle », Maghreb-Machrek. La

enseignants-chercheurs pour pouvoir répondre aux besoins des 7 Universités réparties, dans le cadre de la décentralisation, sur l'ensemble du territoire tunisien avec une concentration remarquable sur la capitale. Pour aller dans ce sens et atteindre cet objectif, des efforts soutenus doivent être déployés aux différents niveaux de la recherche. Les D.E.A, première étape vers la recherche, doivent être habilités et pour ce faire, la consolidation des écoles doctorales par le renforcement des liens et des échanges entre celles qui existent en Tunisie d'une part et à l'étranger, d'autre part, apparaît tout à fait nécessaire. Le DEA permet de sanctionner la capacité des candidats à la recherche. L'évaluation et la définition de ses critères doivent, par conséquent, occuper une place de choix. Il convient de normaliser ces critères si l'on veut faciliter les rapports des différentes institutions et ceux des équipes qui leur sont liées. Ces mêmes règles devraient être appliquées pour les thèses et pour tout autre travail de recherche fondamentale ou appliquée.

L'évaluation a ses critères standards (voir cadre conceptuel page 5). On doit s'attacher en outre au rapport du nombre des formés par formateur, à l'expérience, à la compétence et surtout à la motivation de celui-ci si l'on veut que la qualité suive la quantité. L'Université tunisienne a besoin de nombreux enseignants-chercheurs dans les années à venir. Pour y parvenir il faut, bien entendu, se retourner vers les étudiants de troisième cycle formés en Tunisie dont le nombre est d'environ 7000 étudiants pour l'année 1997-1998. Et il faut se retourner également vers les étudiants tunisiens formés à l'étranger et notamment en France, aux Etats-Unis et au Canada dont le nombre est à peu près équivalent. La France occupe seule 5400 étudiants soit près de 75 % du total. Aussi convient-il de préciser que les deux nouvelles destinations universitaires (les Etats-Unis et le Canada), promues par la coopération que la Tunisie a développée avec elles, ces dernières années, retiennent aujourd'hui près de 40 % de l'effectif des étudiants tunisiens formés en France, partenaire privilégié et traditionnel. L'orientation des étudiants tunisiens, principalement, vers les Etats-Unis et le Canada est également la conséquence de la nouvelle politique française de l'immigration en générale et estudiantine en particulier. De l'année universitaire 1989-1990 à 1996-1997 l'effectif des étudiants tunisiens en France a baissé d'un tiers soit une baisse annuelle moyenne de l'ordre de 322 étudiants. Cette

diminution se remarque tant au niveau des cycles qu'au niveau des disciplines¹⁷.

La contrainte financière conditionne incontestablement l'effectif des étudiants qui partent à l'étranger. Et pour pallier à cette difficulté majeure, l'Etat tunisien attribue des bourses nationales représentant 2/3 de l'ensemble et l'autre 1/3 correspond aux bourses de coopération accordées par la France aux tunisiens qui s'inscrivent dans ses universités. Parmi les étudiants tunisiens inscrits dans les établissements supérieurs français 1000 sur les 5400 bénéficient d'une bourse d'étude soit environ 1 boursier sur 5 étudiants. La bourse est conditionnée par la nature des études poursuivies et non par la situation économique de la famille. Pour l'attribution d'une bourse, on observe si l'étudiant est inscrit dans une filière à enseignement spécialisé qui n'existe pas en Tunisie par exemple. La dévaluation du dinar a aggravé, sans doute, les conditions financières des étudiants tunisiens à l'étranger. Et toujours pour atténuer les effets des contraintes financières l'Etat a accordé 200 nouvelles bourses soit 25 % pour les jeunes lauréats des classes préparatoires de grandes écoles, 62,5 % pour les thésards et 12,5 % pour ceux qui suivent un enseignement spécialisé n'existant pas en Tunisie¹⁸.

II.2. Les Diplômés de l'Etranger: entre l'exile et le retour.

Les diplômés tunisiens de l'étranger s'interrogent sur leur devenir: retour ou non retour !. La Tunisie et précisément le Ministère de l'éducation nationale cherche à favoriser le retour d'un grand nombre de diplômés de l'enseignement supérieur tunisiens à l'étranger notamment par l'ouverture de concours de recrutement. Cependant, les avis demeurent partagés sur la nécessité du retour au pays. Pour certains le désir de vivre chez soi est incontestable mais pour eux, un problème se pose: la l'inadaptation des diplômes aux besoins du pays. Il s'agit de ceux qui ont obtenu des diplômes de haut niveau dans le domaine de la technologie de pointe, pour eux, le problème se pose davantage: ils craignent de ne pas trouver dans le pays d'origine un emploi adéquat et les conditions de la promotion de leur savoir. Cette crainte est d'autant plus forte que leur domaine évolue très vite.

¹⁷ MES (1998d), op. cit.

¹⁸ Ministère de l'Enseignement Supérieur (1998c), « Les boursiers tunisiens de France »,

Selon une enquête effectuée à l'Université Paul Sabatier de Toulouse¹⁹, sur 204 diplômés pour la période 1985-1991, 40 % des diplômés maghrébins sont revenus au pays d'origine, 57 % sont restés en France dont 30 % à Toulouse et 3 % seulement se sont dirigés vers d'autres pays comme les Etats-Unis, le Canada ou la Suède. Outre ceux qui reviennent au pays dès l'obtention du diplôme, d'autres cherchent, en restant une période transitoire plus ou moins longue, à acquérir plus d'expériences dans les milieux professionnels fondés sur la pratique et l'exploitation des connaissances théoriques acquises et maîtrisées dans les laboratoires de recherches universitaires. Selon le Ministre de l'Education Nationale tunisien, leur choix est tout à fait légitime. C'est par leur attachement à la Tunisie et par leurs actions directes ou indirectes au profit de son développement qu'ils participent à son insertion au rang des pays développés à l'ère de la mondialisation en cours. Pour l'ensemble des pays d'Afrique du Nord, la quasi totalité de ceux qui ont opté pour le retour se trouve employée dans les universités: 81 % contre 19 % pour les entreprises publiques et privée. Les patrons des PME-PMI par manque de tradition ont du mal à cerner les rapports avantages-coûts de cette catégorie du personnel. En effet, il faut préciser que ce sont essentiellement les entreprises publiques importantes qui recrutent les diplômés du Supérieur. La privatisation et la dynamique économique devraient entraîner et favoriser la concurrence et la prise de conscience de l'intérêt d'avoir dans son effectif du personnel formés de l'enseignement supérieur, et notamment ceux formés à l'étranger.

II.3. Le Chomage des Diplômés : entre inquiétudes et interrogations.

La période de pénurie de cadres et de techniciens supérieurs est de nos jours révolue. C'est à la fin de 1980 que l'on a commencé à relever le chômage des diplômés de l'enseignement supérieur. Cette situation, qui n'a fait que s'aggraver depuis, est devenue l'une des préoccupations majeures des pays en développement notamment où l'on cherche à impliquer les entrepreneurs du secteur privés pour faciliter et favoriser l'emploi des jeunes diplômés, comme c'est le cas en Tunisie. En effet pour ce pays, cette situation apparaît d'autant plus gênante que l'enseignement supérieur, avec l'explosion universitaire actuelle, produit près de 17 000 diplômés par an.

Comment peut-on développer le rendement global des universités tunisiennes en cette période où on assiste à cette explosion universitaire dans un pays où la moitié de la population a moins de 20 ans ? D'autant plus que les pays comme la France, traditionnellement pays d'accueils, en instituant différentes contraintes, cherche à réduire les effectifs des étudiants étrangers. Cette baisse qui continue mais à un rythme, tout de même, inférieur à celui des années précédentes est elle le résultat d'une volonté conjuguée entre la France et la Tunisie pour aller dans le sens de la mondialisation qui ne peut être seulement économique ? Dans tous les cas, le développement de l'Université par l'enseignement à l'étranger est essentiellement d'ordre qualitatif et ne peut être pensé comme une solution aux problèmes quantitatifs de l'enseignement supérieur local.

Face à ce diagnostic, peut-on parler d'abondance de diplômés du supérieur ? La réponse est incontestablement négative, car d'une part, le secteur privé, qui devient de plus en plus important, se caractérise par un faible taux d'encadrement de ses entreprises. D'autre part, le taux de scolarisation universitaire de la tranche d'âge des 20-24 ans est encore relativement faible. En effet, en Tunisie il est de l'ordre de 13,5 % seulement²⁰. Le chômage des diplômés du supérieur est donc essentiellement un problème d'adéquation entre d'une part l'orientation et le choix des formations (à l'intérieur comme à l'extérieur du pays) et d'autre part les besoins réelles de la société.

II.4. L'Université : stratégie pour la mondialisation.

Le marché tel qu'il se développe aujourd'hui appelle une forme d'université: " l'Université entreprise ". Les étudiants s'orientent vers les diplômes qui se vendent le plus cher parce qu'ils sont fortement demandés par les acteurs économiques²¹. Les qualités nouvelles exigées des étudiants sont celles des hommes d'affaires : être efficace, être battant, " jeune loup "... Or " l'Université développementiste " a pour objet l'acquisition des connaissances, le développement des idées et l'esprit d'imagination. Ces qualités ne devraient pas être perçues comme incompatibles avec la mondialisation du marché. A l'ère de l'ouverture et de l'abandon des frontières, un attachement particulier doit être manifesté pour la culture et le droit de la citoyenneté. Cela est d'autant plus vrai que la mondialisation appelle différents acteurs de différentes

²⁰ REALITES (n°662), op. cit.

²¹ REALITES (n°659), « Quel prix à payer par l'Université pour le commerce des suiets? », du 23 au 29 juillet 1998 pp 16-17

cultures à traiter ensemble (voir schéma page 4). La coopération universitaire internationale, devrait préparer et développer cet esprit pour que l'Université soit, outre sa qualité de lieu de préparation des étudiants pour l'emploi, le lieu de l'épanouissement et de la promotion de l'homme. Ceci est réalisable quand les rapports existant entre l'étudiant et son maître ne sont entachés d'aucun esprit mercantiliste ou lucratif, contrairement aux liens des entrepreneurs avec leurs salariés qui sont généralement antagonistes. Ainsi, fort de leurs double acquis sur le plan technique et méthodologique, et sur le plan culturel et social, les jeunes diplômés sont-ils porteurs d'un esprit d'initiative, d'imagination, de savoir faire. Ils peuvent participer en même temps à l'effort de développement économique, en créant par exemple leur entreprise et participer à un meilleur transfert des connaissances pour la mise à niveau, et au développement de la société en générale, en participant par exemple à l'évolution des mentalités.

La mise à niveau pour la recherche d'une meilleure compétitivité, exige des chefs d'entreprises de recourir à la matière grise. Cela est d'autant plus nécessaire que l'époque de la gestion intuitive semble révolue dans ce nouveau monde économique incertain où la gestion scientifique apprise dans les établissements universitaires demeure de plus en plus appliquée. L'enseignement tunisien par exemple profite de la reconnaissance des institutions étrangères. Les étudiants tunisiens qui effectuent tout leur cursus universitaire ou le troisième cycle à l'étranger réussissent généralement brillamment leurs diplômes²². Sachant qu'ils sont là pour cela, ils leur consacrent la quasi totalité de leur temps. En outre, la formation de la recherche par la recherche dans les laboratoires et l'encadrement qui leur est réservé leur permet de présenter et de soutenir leur thèse dans les meilleures conditions. Ces thèses facilitent le transfert de connaissances et des nouvelles technologies mais aussi permettent aux entreprises de se doter de potentialités humaines pour mieux se préparer à la concurrence que lui impose la mondialisation. La recherche fondamentale et surtout appliquée doivent porter sur des thèmes répondant à un réel besoin des pays.

Les laboratoires mixtes fondés sur une collaboration conjointe des équipes de plusieurs pays entraînent un effet de synergie profitable aux

22 Ministère de l'Enseignement Supérieur (1998a), « La coopération scientifique tuniso

pays concernés en répondant aux conditions de la mondialisation et au processus de mise à niveau qu'elle exige. La science comme la technique se veulent universelles. La mondialisation est un processus global. Il ne peut y avoir de mondialisation économique sans la mondialisation des institutions et des structures qui la tiennent et notamment celles de la formation initiale ou continue. Les étudiants formés totalement ou partiellement à l'étranger bénéficient de qualités nourries des expériences et des connaissances développées dans les sociétés d'origine et d'accueil. Les qualités interculturelles et l'esprit d'ouverture dont disposent ces étudiants renforcent leur personnalité et font d'eux des acteurs privilégiés dans la consolidation des liens établis entre ces sociétés. Leur rôle serait primordial dans la constitution de la nouvelle forme de l'Université du XXI^{ème} siècle. Celle-ci doit être, en raison de la diversité des acteurs impliqués dans la nouvelle coopération, ouverte sur celles du reste du monde. C'est sur la base de l'esprit d'interculturalité et de l'interdépendance des échanges, que l'on doit préparer la nouvelle Université et son développement. C'est par une flexibilité de ces échanges entre enseignants et entre étudiants des différentes sociétés que l'on renforcera le caractère universel du savoir développé dans les universités au service des entreprises mais aussi des sociétés impliquées dans le processus du développement.

La Tunisie semble avoir saisi le bien fondé de cette réalité. En effet, le décret du 3 septembre 1997* vise l'ouverture de l'Université tunisienne sur l'environnement universitaire international. Cette ouverture se veut effective. Outre la codirection des thèses et le séjour dans un laboratoire de recherche étranger, pour la normalisation des critères de jugement et d'évaluation des travaux de recherche on favorise la participation d'universitaires étrangers dans le jury des thèses ou d'habilitation. Pour favoriser encore cette normalisation, lors de l'évaluation de la thèse au moment de la soutenance, on exige, outre la codirection, la présence d'un spécialiste tunisien ou étranger du domaine et ne relevant pas de l'établissement concerné. La normalisation et la standardisation des critères d'évaluation des étudiants et leur renforcement surtout devraient permettre de préserver la qualité dont continue à profiter l'enseignement supérieur tunisien.

Plusieurs propositions découlent de cette analyse globale du développement universitaire internationale :

* Le décret n° 97-1801 du 3 septembre 1997.

1- Face à l'explosion des effectifs universitaires, il convient d'établir une enquête de grande envergure permettant d'évaluer l'efficacité réelle de l'Université et ce pour lui permettre de jouer pleinement son rôle de formation pour le marché et d'épanouissement de l'homme pour la société. Cette enquête répétée périodiquement permettra également une analyse longitudinale éclairante.

2- Les orientations globales des programmes, qui devraient eux aussi être normalisées et standardisées, méritent de prendre en compte des dimensions réelles et abstraites, pour que l'Université profite du regroupement des qualités liées à l'Université "développementiste" et "entreprise". Il faut adapter les formations à l'évolution des besoins de l'économie et du marché en préparant l'étudiant à la vie active et professionnelle, Mais également en lui attribuant les connaissances requises pour l'acquisition des qualités et des droits de citoyenneté.

3- Il est tout à fait nécessaire d'ouvrir l'Université sur celles du nord mais aussi sur celles du sud. C'est par une coopération Nord-Sud mais aussi une coopération Sud-Sud²³, que nous avancerons dans la voie préconisée* du développement dans le cadre mondial.

4- Au terme de la formation universitaire initiale, une expérience est à acquérir par les stages à réaliser dans d'autres pays que celui de l'enseignement reçu. Ce type de stages, organisés dans un cadre institutionnel, seraient plus productifs et moins coûteux que certaines bourses d'études.

5- Pour la recherche, il convient de rendre plus flexible les relations entre les chercheurs des différents laboratoires des universités locales et étrangères. Cette flexibilité sera facilitée pour favoriser et privilégier les relations institutionnelles sur les relations personnelles.

6- Il convient aussi d'organiser et d'encourager les publications communes des universitaires des différents pays par des comités mixte de lecture permettant aux revues locales ou étrangères d'étendre leur champ de diffusion des connaissances et de renforcer encore leur caractère universel.

²³ GABSI. A (1986), op. cit.

* La Tunisie par exemple, s'ouvre sur le Nord et sur le Sud: près de 3000 étudiants étrangers poursuivent leurs études en Tunisie. Ce chiffre est important si on le compare à celui de l'Assemblée...

7- La révolution de la communication et de l'informatique a entraîné notre monde dans une course dont le rythme est incontestablement inhabituel²⁴. La flexibilité des échanges d'informations pour une meilleure communication exige la constitution des banques de données répondant aux impératifs de l'époque. Aussi faut-il une plus grande transparence sur l'information, notamment par une meilleure exploitation des autoroutes de l'information.

Conclusion

La mondialisation implique une multiplication des échanges caractérisée par la complexité et la complémentarité. Divers acteurs venus d'ici et d'ailleurs interviennent pour le même objectif dont la réalisation exige des négociations préalables et par conséquent un contrat. La diversité des acteurs ne doit pas laisser de côté, pour la réussite du contrat, la dimension culturelle ou interculturelle. Les étudiants formés dans leur pays d'origine d'une part, ceux formés à l'étranger d'autres part, et leurs maîtres d'ici et d'ailleurs, par leur adaptation aux principes fondamentaux de la mondialisation construisent l'esprit de l'Université de demain.

En effet, l'Université du XXI^{ème} siècle ne peut jouer pleinement son rôle si elle n'intègre pas dans ses programmes les exigences nées du contexte du temps: pour des entreprises mondiales, il faudrait des universités ouvertes sur le monde, véhiculant les connaissances universelles et permettant à leurs étudiants une meilleure maîtrise des nouvelles technologies. Ainsi, assiste-t-on à la naissance d'une autre forme d'université intégrant les atouts des deux types d'universités: "l'Université développementiste " et " l'Université entreprise ".

Face à cette situation, une réflexion sur l'Université et son devenir ne peut que contribuer positivement au développement de cette institution. L'Université est une institution très importante du savoir et de la formation, et une structure très coûteuse pour la nation*. Il faut, par conséquent, veiller sur le rôle qui lui est confié afin de lui assurer la légitimité à laquelle reste attachée toute société. L'enseignement supérieur est un sous système de l'enseignement en général intégrant le secondaire et le primaire, il convient donc d'étendre cette réflexion à

²⁴ CHATER. K (1997), « Les routes de l'information et leur impact sur l'enseignement et la recherche scientifique », Etudes Internationales, n°63, pp 67-80.

* En Tunisie, par exemple, selon le Ministre de l'Education nationale le coût d'un étudiant a été estimé à 2000 dollars par an soit 2326 Dinars.

chacun de ces deux cycles pour renforcer leur contenu et leur produit e
faveur d'une meilleure orientation vers le marché de l'emploi d'une pa
et de l'enseignement supérieur d'autre part, pour répondre aux exigences
de la mondialisation et de la mise à niveau.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- BELLAGH. M.A, SAMRAKANDI. M.H et GABSI. A (1986), " *Insertion et formation des étudiants étrangers dans les systèmes d'enseignement supérieur. Le cas des étudiants maghrébins* ", Horizons Maghrébins n° 7/8. Université Toulouse Le Mirail. pp 110-133.
- BENSEDRINE. S et GEISER.V (1997), " *Les diplômés à la sortie de l'Université. Devenir social et stratégies d'insertion professionnelle* ", Maghreb-Machrek. La Documentation française. pp17-28.
- CAMILLERI. C (1993), " *Les conditions structurelles de l'interculturel* ", Revue Française de Pédagogie, n°103, pp 43-50.
- CHATER. K (1997), " *Les routes de l'information et leur impact sur l'enseignement et la recherche scientifique* ", Etudes Internationales, n°63, pp 67-80.
- CNRS et Ministère de la Recherche et de la Technologie [Ouvrage collectif] (1991), " *Entreprises et Chercheurs à la recherche d'un partenariat* ", L'Harmattan.
- Comité National d'Evaluation (1991), " *Universités : les chances de l'ouverture* ", Rapport au Président de la République, La documentation Française.
- DENOUX. P, BERNABE. J et GABSI. A (1994), " *La négociation interculturelle franco-espagnol: Rapport de recherche sur la négociation commerciale* ". Université Toulouse Le Mirail. 135 pages.
- GABSI. A (1986), " *Les relations Nord-Sud: le cas CEE-Tunisie* ", Thèse de doctorat en Droit public, Etudes Internationales et Européennes. Université Toulouse I. 649 pages.
- GABSI. A (1993), " *L'Elite Scientifique Arabe en France : le cas de la ville de Toulouse* " in Horizons Maghrébins N° 20/21 Université Toulouse le Mirail. pp. 146-163.
- JOUE. E et TEVODJRE. A [sous la direction de] (1982), " *Université et développement solidaire* ", Berger-Levrault, Institut International d'Etudes Sociales.
-

- KHALBOUS. S (1997), "*La recherche en marketing interculturel. Aspects thématiques et méthodologiques*", Revue Tunisienne d'Economie et de Gestion, RTEG n°16, Vol XII. Centre de Publication Universitaire.
- LACOSTE. C et Y [sous la direction de] (1991), "*L'Etat du Maghreb*", Cérès Production.
- LINTON. R (1977), "*Le fondement culturel de la personnalité*", Dunod.
- REUHLIN. M (1978), "*L'orientation scolaire et professionnelle*", Presse Universitaire Française.
- Schwartz. L [sous la direction de] (1987), "*Où va l'Université ?*", Rapport du Comité national d'évaluation, Gallimard.
- TAPIA. C [sous la direction de] (1996), "*Introduction à la psychologie sociale*", Les éditions d'Organisation.
-

RÉFÉRENCES INSTITUTIONNELLES, JURIDIQUES ET DIVERSES

Loi d'Orientation N°96-6 du 31 janvier, relative à la Recherche Scientifique et au Développement Technologique. Journal Officiel de la République Tunisienne.

Ministère de l'Enseignement Supérieur (1997a), "*Annuaire 1995-1996 de la Recherche Universitaire*", Direction Générale de la Recherche Scientifique et Technique. Tunis

Ministère de l'Enseignement Supérieur (1997b), "*L'Enseignement Supérieur en chiffres*", Mission Universitaire et Educative de Tunisie en France.

Ministère de l'Enseignement Supérieur (1998a), "*La Coopération Scientifique tuniso-française*", Mission Universitaire et Educative de Tunisie en France.

Ministère de l'Enseignement Supérieur (1998b), "*Le recrutement dans l'enseignement supérieur de Tunisie*", Mission Universitaire et Educative de Tunisie en France.

Ministère de l'Enseignement Supérieur (1998c), "*Les boursiers tunisiens de France*", Mission Universitaire et Educative de Tunisie en France.

Ministère de l'Enseignement Supérieur (1998d), "*Les étudiants tunisiens de France*", Mission Universitaire et Educative de Tunisie en France.

Secrétariat d'Etat à la Recherche Scientifique et à la Technologie (1996), "*Organisation et Structures de la Recherche en Tunisie*", Mission Universitaire et Educative de Tunisie en France.

REALITES (N°659), "*Quel avenir pour l'Université tunisienne ?*", du 23 au 29/7/1998.

REALITES (N°659), "*Quel prix à payer par l'Université pour le commerce des sujets ?*", du 23 au 29/7/1998.

REALITES (N°662), "*A cœur ouvert avec Dali Jazî*", du 20 au 26/8/1998.